

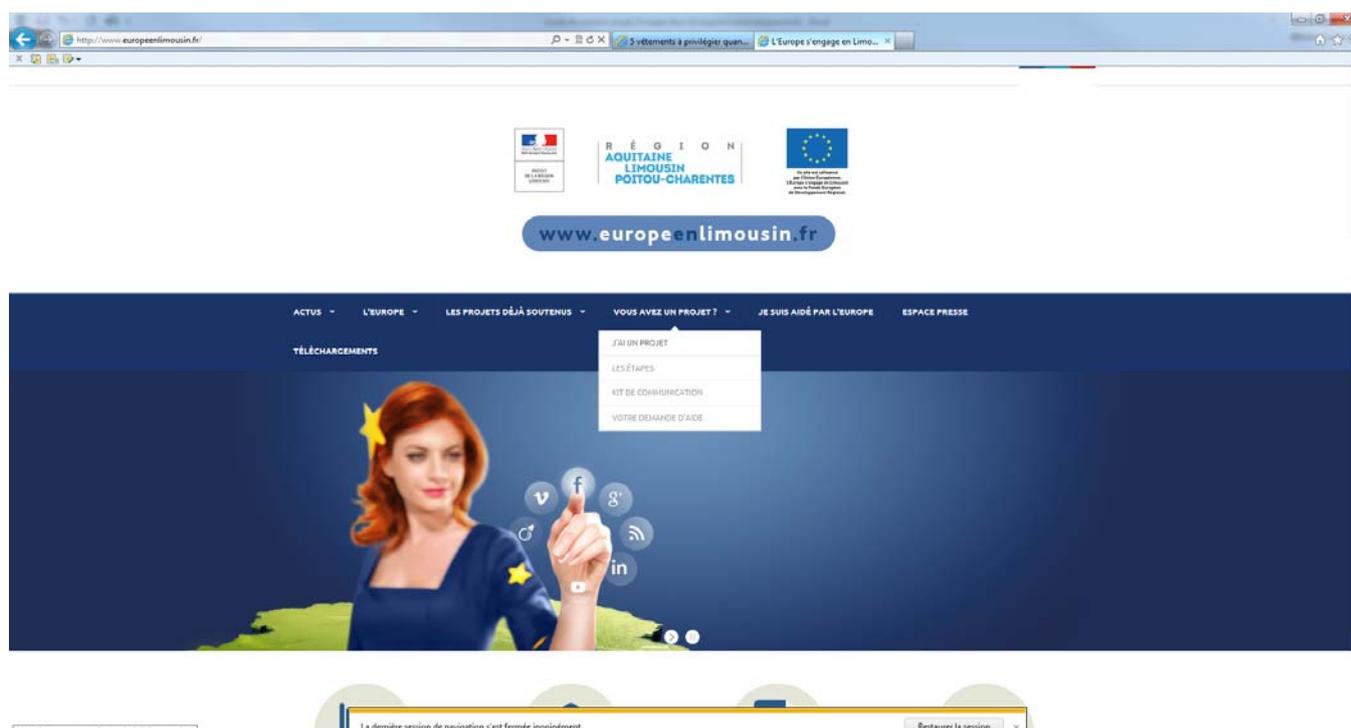
Guide d'utilisation du portail pour déposer une aide FEDER-FSE

Introduction

En 2014-2020 : dématérialisation des échanges

Afin de simplifier les échanges avec le service instructeur, le Conseil régional de la Nouvelle-Aquitaine, en qualité d'autorité de gestion des fonds européens, a opté pour la dématérialisation du dossier de demande d'aide. Le dépôt de la demande, la décision d'attribution de l'aide et les demandes de paiements passent par le portail Europeenlimousin accessible via <http://www.europeenlimousin.fr/jai-un-projet/>

Il vous est alors demandé de créer votre compte pour pouvoir déposer votre demande en ligne.



- Renseigner vos identifiants de connexion et cliquer sur « [Se connecter](#) » pour accéder au service
- Si vous vous connectez pour la première fois, cliquer sur « [Créer un compte](#) », renseigner le formulaire d'inscription et terminer par « [Créer](#) »

RÉGION
AQUITAINE
LIMOUSIN
POITOU-CHARENTES

Aquitaide
Portail de demande et de suivi des subventions

Entrez votre identifiant et votre mot de passe.

Identifiant:

Mot de passe:

[Se connecter](#) [Créer un compte](#)

[Mot de passe perdu](#) [Changer de mot de passe](#)

Formulaire d'Inscription

Complétez ce formulaire pour créer un nouveau compte d'utilisateur.

Civilité

Nom*

Prénom*

Date de naissance

Format jj/mm/aaaa

Adresse mail*

Confirmer Adresse mail*

Numéro de téléphone

N'utiliser que des caractères numériques (0000000000 ou +33000000000)

Identifiant*

Mot de passe*

Votre mot de passe doit comporter :

- 8 caractères minimum
- 1 minuscule minimum
- 1 majuscule minimum
- 1 chiffre minimum

[Créer](#) [Réinitialiser](#) [Annuler](#)

- Vous recevrez à l'adresse mail indiqué dans le formulaire un premier message pour vous demander de valider votre inscription

Ce message a été généré automatiquement - merci de ne pas y répondre.



Merci de valider votre demande d'inscription en [cliquant ici](#).

Si pour une raison quelconque ce lien ne fonctionne pas, vous pouvez copier et coller le code suivant dans le formulaire d'inscription:

QWVPHA Ce code est un exemple

Si vous n'êtes pas l'initiateur de cette inscription, merci de ne pas prendre en compte ce message.

Bonne continuation,
L'équipe du portail des téléservices de la Région ALPC

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression pour toutes les informations vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en écrivant par courrier au Conseil régional d'Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - 14 rue François de Sourdis - 33077 Bordeaux

- Une fois cette étape réalisée, vous recevrez un deuxième mail qui confirmera votre inscription

Bienvenue sur le portail des téléservices

Ce message a été généré automatiquement - merci de ne pas y répondre.



Bienvenue sur le portail des téléservices de la Région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes.

Votre nom
Votre compte a bien été créé pour vous connecter aux téléservices de la Région ALPC.

Voici quelques informations et suggestions pour vous aider à bien démarrer.

Votre identifiant :
Votre mot de passe :
(nous vous recommandons de changer régulièrement votre mot de passe)

Pour changer votre mot de passe ou modifier les informations de votre compte : [Gestion de mon compte](#)
Si vous avez perdu votre mot de passe : [Mot de passe perdu](#)
En cas de problème technique : contactez l'assistance informatique au 05.57.57.55.99 (9h30 à 18h).

Bonne continuation,
L'équipe du portail des téléservices de la Région ALPC

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression pour toutes les informations vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en écrivant par courrier au Conseil régional d'Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - 14 rue François de Sourdis - 33077 Bordeaux

- Vous pourrez ensuite accéder au portail en renseignant votre identifiant et votre mot de passe

Comment remplir le dossier de demande d'aide européenne ?

- Afin de remplir votre dossier de demande d'aide veuillez consulter le présent guide ainsi que le guide du portail disponible <http://www.europeenlimousin.fr/jai-un-projet/>

La demande de subvention est composée de 7 étapes :

Etape 1 : Dossier

Dossier FEDER-FSE-2014-14310

1 Dossier > 2 Rattach. au PO > 3 Projet > 4 Plan de fin. > 5 Obligations gén. > 6 Pièces > 7 Attestation

UNION EUROPEENNE

REGION AQUITAINE

Veillez lire attentivement la notice explicative du présent document.

Je confirme avoir lu la notice et je peux déposer le dossier.*

ATTENTION

- Toute opération achevée avant la date de dépôt de la demande d'aide ne pourra pas être financée.
- L'accusé de réception du dossier complet ne vaut pas acceptation de l'aide par l'autorité de gestion.

Identification du porteur de projet

Etes-vous : * particulier * professionnel / association

La région Aquitaine simplifie la vie des aquitains en se procurant directement les informations et les documents administratifs avec le service APS de l'Etat.

SIRET* Saisir le n° SIRET de la structure [Rechercher]

Dénomination* REGION I

Sigle* REGION I

Catégorie juridique* Niveau I: Personne, Niveau II: Collectivité, Niveau III: Région

Code NAF* Administratif

Représentant légal

Nom* ROUSSET Prénom* Alain Fonction* Président

Etablissement

Code NAF* Administratif

Siège social

Pays

Adresse REGION, 14 RUE F

Commune* 33077 BC

Contact (personne en charge du suivi du projet)

Nom* Prénom*

Fonction*

Email*

Téléphone fixe* Saisir le n° sans espace ni point Téléphone* Saisir le n° sans espace ni point

Informations complètes

Régime TVA* Assujetti Non assujetti Partiellement assujetti au taux de %

Etes-vous soumis aux obligations en termes de commande publique (Code des marchés ou ordonnance de juin 2005) ? Oui Non

L'entreprise appartient-elle à un groupe ?* Oui Non

Nombre de salariés en CDI (Equivalent Temps Plein) et CDD

Votre projet se situe-t-il sur un des territoires identifiés dans le cadre de la politique de la ville ? Oui Non

Précisez lequel* Coulounieix-Chamiers

Précisez si votre projet se situe sur un des territoires identifiés dans le cadre de la politique de la ville

Attention au respect des règles d'assujettissement à la commande publique

Coulounieix-Chamiers

Coulounieix-Chamiers

Coultras

Sainte-Foy-la-Grande

Régles

Bassens

Bouscat

Bordeaux

Pessac

Agen

Sainte-Livrade-sur-Lot

Pa

Berget

Périgueux

Gradignan

Floirac

Lormont

Porteur partenaire n°1

Etes-vous * particulier professionnel / association

La région Aquitaine simplifie la vie des aquitains en se procurant directement les informations et les documents administratifs avec le service APS de l'Etat.

SIRET*

Dénomination*

Sigle*

Catégorie juridique*

Niveau I

Niveau II

Niveau III

Code NAF*

Représentant légal

Autre (précisez)

Nom* Prénom* Fonction*

Etablissement

Code NAF*

Siège social

Pays

Adresse

Commune*

Informations complémentaires

Régime TVA* Assujéti Non assujéti Partiellement assujéti au taux de %

Etes-vous soumis aux obligations en termes de commande publique (Code des marchés ou ordonnance de juin 2005) ? Oui Non

L'entreprise appartient-elle à un groupe ?* Oui Non

Nombre de salariés en CDI (Equivalent Temps Plein) et CDD*

Identification du projet

Intitulé du projet*

L'intitulé du projet doit être explicite et concis

Lieu où se déroule le projet

L'adresse est différente de l'adresse du porteur

Pays

Adresse

Commune

Editer

Période prévisionnelle du projet (exécution physique)*

Du

au

Le commencement d'exécution doit intégrer, le cas échéant, les actes préparatoires au projet (études, acquisitions foncières...).

Période prévisionnelle du projet (exécution financière)*

Du

au

La fin d'exécution financière correspond au dernier paiement émis. Veillez à prendre en compte les délais nécessaires au paiement des dépenses.

NB :

La période d'exécution financière peut être plus longue que la période d'exécution physique pour permettre la prise en compte des derniers paiements qui sont liés à une action qui s'est déroulée pendant la période d'exécution physique (ex : paiement d'une prestation)

Informations sur le financement

Montant de l'aide sollicité*

50 000 €

Coût total prévisionnel de l'opération*

100 000 €

HT TTC

Saisir le montant de subvention européenne demandé

Fonds communautaire sollicité*

FSE FEDER

Cocher le fonds concerné

IEJ*

Oui Non

Autre(s) financement(s) public(s) sollicité(s) sur l'opération*

Aucun

Etat

Région

Département

Autre

Cocher tout autre cofinancier public éventuel intervenant sur le projet

Avez-vous déjà bénéficié d'un financement public pour un projet précédent en lien avec ce projet ?

Oui Non

Lequel*

Annuler Enregistrer Suivant

Les champs marqués d'un astérisque(*) doivent être obligatoirement renseignés.
L'icône (?) positionné sur certains champs permet d'afficher une aide contextuelle.

A chaque fin d'une étape, Cliquez sur « Enregistrer » pour ne pas perdre votre saisie, puis « Suivant ». L'étape suivante sera accessible si tous les champs obligatoires ont été renseignés.

Etape 2 : Rattachement du dossier au Programme Opérationnel 2014-2020

➤ Pour les porteurs sollicitant du FEDER

Choisissez ci-dessous en cliquant sur bouton radio correspondant au rattachement de votre opération au programme Européen un seul choix possible

1 Dossier 2 Rattach. au PO 3 Projet 4 Plan de fin. 5 Obligations gén. 6 Pièces 7 Attestation

2 Rattachement au PO

Rattachement du projet au programme FEDER-FSE 2014-2020

Veillez vous adresser au service instructeur de l'autorité de gestion pour vous aider à compléter cette information.

Précisez le rattachement de l'opération au programme Européen*

1. Vers une économie innovante

1.1 Assurer la performance et l'attractivité des centres de compétences du Limousin dans ses domaines de spécialisation

- 1.1.1 Investissements dans les infrastructures et équipements de R&I
- 1.1.2 Soutien aux projets scientifiques et renforcement des équipes de recherche
- 1.1.3 Soutien à la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI)
- 1.1.4 Investissement dans l'appareil de formation et de transfert

1.2 Augmenter le nombre de projets innovants développés par les entreprises

- 1.2.1 Appui à l'écosystème régional de l'innovation, de la valorisation et du transfert de connaissances et de technologies
- 1.2.2 Soutien aux projets collaboratifs de R&D&I
- 1.2.3 Ingénierie et financement de projets dans les entreprises

1.3 Intégrer les acteurs régionaux de l'innovation dans les réseaux européens

- 1.3.1 Mise en réseau des acteurs de l'innovation dans les domaines d'excellence

1.4 Augmenter le nombre de créations et de reprises d'entreprises

- 1.4.1 Action d'accès au financement pour la création-reprise d'entreprise
- 1.4.2 Action d'accompagnement à la création-reprise d'entreprises

1.5 Augmenter le chiffre d'affaires des entreprises limousines, notamment à l'international

- 1.5.1 Accès aux marchés, y compris à l'international
- 1.5.2 Outils d'accompagnement au développement des entreprises

2. Transition vers une économie décarbonée

2.1 Augmenter la capacité de production d'énergies renouvelables et leur utilisation

- 2.1.1 Projets de production d'énergies renouvelables
- 2.1.2 Actions de sensibilisation et d'accompagnement aux enjeux liés à la transition énergétique

2.2 Améliorer la performance énergétique des entreprises

- 2.2.1 Soutien des entreprises dans la réduction de leur consommation énergétique

2.3 Réduire la consommation énergétique des bâtiments

- 2.3.1 Programme de réhabilitation thermique des bâtiments publics et des logements sociaux et privés
- 2.3.2 Valorisation en circuits courts des sources d'énergies renouvelables dans les infrastructures publiques

2.4 Augmenter les solutions intermodales alternatives au transport individuel

- 2.4.1 Réalisation de nouveaux pôles d'échanges multimodaux (PEM) et des haltes ferroviaires en milieu urbain sur le réseau TER
- 2.4.2 Intermodalité tarifaire entre les différents réseaux
- 2.4.3 Installation de bornes électriques

3. Aménagement et usages numériques

3.1 Déployer le très haut débit sur l'ensemble du territoire limousin

- 3.1.1 Actions soutenues dans le cadre du Jalon 1 du SDAN Limousin mis en œuvre par le Syndicat mixte DORSAL

3.2 Augmenter les usages numériques par les entreprises

- 3.2.1 Offre de services « fibre » intégrée et innovante
- 3.2.2 Outils numériques pour le développement des entreprises

3.3 Augmenter les usages numériques par / pour la population

- 3.3.1 Projets de services et applications du numérique pour le développement des usages

5. Patrimoine environnemental

5.1 Augmenter la fréquentation des sites culturels et touristiques

- 5.1.1 Projets transversaux d'initiative territoriale et d'envergure régionale en matière de préservation et valorisation du patrimoine culturel

5.2 Améliorer la conservation des patrimoines naturels des parcs naturels régionaux et des réserves naturelles

- 5.2.1 Restauration et préservation des zones naturelles remarquables sur les territoires des Parcs Naturels Régionaux ou dans le cadre d'un classement en réserve naturelle (nationale ou régionale)
- 5.2.2 Organisation d'actions collectives de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et au développement durable par les structures gestionnaires des Parcs Naturels Régionaux

6. Cohésion territoriale

6.1 Revitaliser les zones urbaines par des projets de développement urbain durable

- 6.1.1 Aménagements structurants liés aux compétences des agglomérations
- 6.1.2 Accompagnement de nouveaux contrats de ville 2014/2020 dans le cadre d'une géographie prioritaire renouvelée
- 6.1.3 Soutien des pôles structurants dans une logique de développement durable

Les axes 7 et 8 ne sont pas accessibles aux porteurs de projets.

Etape 3 : Projet

Dossier FEDER-FSE-2015-20410

1 Dossier > 2 Rattach. au PO > 3 **Projet** > 4 Plan de fin. > 5 Obligations gén. > 6 Pièces > 7 Attestation

Informations générales

Intitulé du projet

Période prévisionnelle du projet (exécution physique) du au

Vous avez la possibilité de compléter ce formulaire de description de votre projet en joignant toute pièce de présentation à votre demande (étape 6 - ajout de pièces jointes)

Description

Présentation générale du projet (dont contexte)* 2235 caractères restants

Objectifs recherchés et résultats escomptés (cible visée, impacts attendus, ...)* 2706 caractères restants

Présentation détaillée du projet: détailler les actions mises en oeuvre pour réaliser le projet* 3777 caractères restants

Résumé obligatoire à faire pour toute communication ultérieure sur le projet (nombre de caractères limités, descriptif synthétique, valeur ajoutée au projet, lien avec principes horizontaux, résultats chiffrés attendus)* 438 caractères restants

Attention ce résumé est important : il peut servir de support de communication à l'autorité de gestion.

Moyens mis en oeuvre

Moyens humains (technique et administratif, sous-traitance, prestation de service) affectés au projet* 1483 caractères restants

Moyens matériels utilisés pour les besoins du projet, le cas échéant (équipement, consommables, etc.)* 1481 caractères restants

Outils/Modalités de suivi/Documents/Livrables permettant de prouver la réalisation du projet et l'atteinte des objectifs* 1479 caractères restants

Disposez-vous d'un système de comptabilité séparée ou d'un code comptable adéquat permettant de suivre les dépenses de l'opération ?* Oui Non Pas de connaissance

L'intitulé du projet et la période sont repris automatiquement de l'onglet 1

NB :
La description du projet doit être cohérente avec les dépenses présentées dans le plan de financement.
Elle doit être suffisamment détaillée pour permettre l'analyse de l'éligibilité de votre projet.

Calendrier du projet

Détailler les phases de réalisation du projet (progression de l'opération ; déroulé des actions à mettre en oeuvre entre l'année de démarrage et la fin d'exécution de l'opération)*

3000 caractères restants

Précédent

Annuler la saisie

Enregistrer

Suivant

Les champs marqués d'un astérisque(*) doivent être obligatoirement renseignés.
L'icône ⓘ positionné sur certains champs permet d'afficher une aide contextuelle.

Etape 4 : Plan de financement

Dossier FEDER-FSE-2015-39410
1

1 Dossier
2 Rattach. au PO
3 Projet
4 Plan de fin.
5 Obligations gén.
6 Pièces
7 Attestation

4 Le plan de financement

Information générales

Montant de l'aide sollicitée

Coût total prévisionnel de l'opération

Fonds communautaire sollicité FSE

Autre(s) financement(s) public(s) sollicité(s) sur l'opération

Aucun
 Etat
 Région
 Département
 Autre

Dépenses de personnel

Unité de temps par défaut : Jour Heure

Nom du salarié ou à défaut n° de matricule	Qualification du personnel	Unité de temps	Temps de travail total sur la durée du projet [1]	Temps de travail consacré au projet [2]	Coût salarial sur la durée du projet charges comprises [3]	Dépense projet (en euros) = [3]*[2]/[1]	Objectif / Mission
1 DUPONT	Directeur	Heure	1600.00	400.00	60 000.00	15 000.00	Action n°1 : mission de M.Dupont
2 DURAND	Formateur	Jour	1600.00	300.00	40 000.00	7 500.00	Action n°1 : mission de M.Durand
3 DURAND	Formateur	Heure	1600.00	600.00	40 000.00	15 000.00	Action n°2 : mission de M.Durand
Total dépenses de personnel projet						37 500.00	

Le plan de financement doit être suffisamment détaillé pour permettre l'instruction de votre projet.

Dépenses prévisionnelles

Type de TVA des dépenses : HT TTC

TVA proratée :

Catégorie de dépense	Direct / Indirecte	Libellé de la dépense	Montant prévisionnel total	Ventilation par année	
				2015	2016
Dépenses de personnel	Directe	Salaires et charges	37 500		
1 Dépenses de personnel	Directe				
Dépenses totales prévisionnelles			37 500	0	0

(au réel, forfaitaire le cas échéant) est discutée avec le service instructeur premiers éléments explicatifs.

La demande d'aide européenne ne peuvent être présentées au titre d'un autre fond

Cliquez pour ajouter une catégorie de dépense. Qualifiez la dépense (directe/indirecte, libellé) en indiquant le montant prévu total et en le ventilant sur l'année

La ligne « dépenses prévisionnelles » de personnel se remplit automatiquement dès lors que « les dépenses de personnel » sont renseignées (cf. ci-dessus.)

Dépenses prévisionnelles

Type de TVA des dépenses : HT TTC %
 TVA proratisée :

Ajouter une ligne de dépense

Catégorie de dépense	Direct / Indirecte	Libellé de la dépense	Montant prévisionnel total	Ventilation par année	
				2015	2016
Dépenses de personnel	Directe	Salaires et charges	87 500	87 500	0
1 Dépenses de déplacements/frais de mission	Directe	Action n°1	2 000	2 000	0
2 Dépenses de déplacements/frais de mission	Directe	Action n°2	3 500	3 500	0
3 Dépenses de fonctionnement (frais généraux, frais de structures)	Indirecte	Action n°1 et Action n°2	4 000	4 000	0
4 Prestations de services	Directe	Action n°2	3 000	1 500	1 500
Dépenses totales prévisionnelles			100 000	98 500	1 500

La base de prise en compte des dépenses pour versement de l'aide (au réel, forfaitaire le cas échéant) est discutée avec le service instructeur après remise de votre dossier. Vous trouverez dans la notice des premiers éléments explicatifs.

Attention : les dépenses déclarées dans le cadre de la présente demande d'aide européenne ne peuvent être présentées au titre d'un autre fond ou programme européen.

Les ressources

Les co-financements sollicités couvrent-ils la même période d'exécution et la même assiette de dépenses éligibles ?* Oui Non
 L'opération génère-t-elle des recettes ?* Oui Non

Ajouter une ressource publique Ajouter une ressource privée

Type de financement	Nom cofinancier	Montants	%
Financements publics			
1 Fonds Européens	FSE	50 000	50.00
2 Région	Aquitaine	50 000	50.00
Sous-total financements publics		100 000	
Financements privés			
Sous-total financements privés		0	
Autofinancement		0	
Recettes générées* (?)		0	0.00
Total des ressources publiques		100 000	100.00
Total des ressources privées		0	0.00
Total des ressources		100 000	

Les ressources publiques et privées sont distinguées lors de la saisie. Cliquez sur « Ajouter une ressource publique » ou « Ajouter une ressource privée » suivant le cas.

Renseignement obligatoire
 Si aucun autofinancement, ni aucune recette affectée à l'opération mettre 0

Aides publiques sur les 3 dernières années

Ajouter une ligne de description d'aide

Précédent Annuler Enregistrer Suivant

Les champs marqués d'un astérisque(*) doivent être obligatoirement renseignés. L'icône (?) positionné sur certains champs permet d'afficher une aide contextuelle.

Penser à indiquer les aides publiques obtenues sur les 3 dernières années (année du projet inclus).
 Ex : projet réalisé en 2015, indiquer les aides reçues en 2015, 2014 et 2013

Attention : Votre plan de financement doit être équilibré en dépenses et en ressources. Vous devez fournir les attestations de cofinancement qui doivent au minimum comprendre l'identification du projet et le montant de l'aide. Pour les projets soumis au respect des règles en matière d'aides d'Etat, le taux d'intervention publique peut être plafonné. Contactez le service instructeur afin de savoir à quelle hauteur votre projet peut être cofinancé par des fonds publics.

Etape 5 : Obligations générales

Dossier FEDER-FSE-2015-20410

1 Dossier 2 Rattach. au PO 3 Projet 4 Plan de fin. 5 Obligations gén. 6 Pièces 7 Attestation

Publicité

Tous les participants à l'opération et tous les partenaires mobilisés pour sa mise en œuvre doivent être informés du financement FEDER par tous les supports appropriés comportant l'emblème européen et une mention indiquant que l'opération est cofinancée par FEDER.

Il est à noter que les informations relatives à l'opération seront publiées sur un site internet (nom du bénéficiaire, nom de l'opération, période de l'opération, dépenses éligibles, ...)

MENTIONS LEGALES :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à instruire votre dossier de demande d'aide européenne. Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification touchant les informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au Service Instructeur.

Actions de communication et d'information prévues dans la cadre l'opération conformément aux publicités prévues par la réglementation :*

Panneau publicitaire, site internet, etc...

1457 caractères restants

Autres disposition réglementaires

L'opération porte-t-elle sur le financement d'instruments financiers ?*

Oui Non

Principes horizontaux

Conformément au traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne, et à l'article 96.7 du Règlement (UE) n°1303-2013, le programme opérationnel FEDER-FSE 2014-2020 incite à prendre en compte trois principes horizontaux dans toutes les phases de la vie du projet :

- **L'égalité entre les femmes et les hommes** : il s'agit notamment de lutter contre les discriminations faites aux femmes à l'embauche ou dans l'application des conditions de travail, notamment en mettant en œuvre des actions facilitant leurs insertions et de promouvoir l'égalité des sexes, c'est-à-dire "l'absence d'obstacle à la participation économique, politique et sociale en raison du sexe" dans la vie de l'organisme.

- **L'égalité des chances et la non-discrimination** : il s'agit d'une vision de l'égalité qui cherche à faire en sorte que les individus disposent "des mêmes chances" et des mêmes opportunités de développement social et professionnel. Garantir une équité de traitement c'est lutter contre les discriminations liées à l'origine, au sexe, aux moeurs, à l'orientation sexuelle, à l'âge, à la situation familiale, aux caractéristiques génétiques, à l'appartenance ou non appartenance à une ethnie, à une nation ou à une race, aux opinions politiques, aux activités syndicales ou mutualistes, aux convictions religieuses, à l'apparence physique, au patronyme, aux handicaps, à l'état de santé ou l'état de grossesse.

- **Le développement durable** : il consiste à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. Il s'agit de mettre en œuvre un développement responsable qui soit économiquement viable, socialement équitable et, culturellement et écologiquement soutenable.

Enfin, il doit se traduire par une démarche répondant aux **principes de gouvernance** : participation de la population et des acteurs, organisation du pilotage, transversalité de la démarche, évaluation de la stratégie d'amélioration continue.

Le formulaire spécifique "Contribution aux principes horizontaux" vous permettra de déterminer la prise en compte de ces principes dans votre projet et, le cas échéant, au sein de votre structure.

Après avoir répondu au formulaire annexe, sélectionnez la valeur correspondant à chaque principe :

Priorité communautaire	Prise en compte
Développement durable*	Ce n'est pas l'objet premier du projet mais le principe est tout de même pris en compte ▾
Egalité des chances et non discrimination*	Ce n'est pas l'objet premier du projet mais le principe est tout de même pris en compte ▾
Egalité hommes-femmes*	Ce n'est pas l'objet premier du projet mais le principe est tout de même pris en compte ▾

Ces trois dimensions constituent un principe directeur pour la sélection des projets qui bénéficient de fonds européens structurels et d'investissement.

Vous pourrez vous faire aider du service instructeur pour compléter votre dossier.

Précédent Annuler Enregistrer Suivant

3 choix possibles pour chaque priorité

Oui c'est l'objet premier du projet
Ce n'est pas l'objet premier du projet mais le principe est tout de même pris en compte
Le projet ne prend pas en compte le principe

Les champs marqués d'un astérisque(*) doivent être obligatoirement renseignés.

Etape 6 : Pièces

Dossier FEDER-FSE-2015-20410

1 Dossier > 2 Rattach. au PO > 3 Projet > 4 Plan de fin. > 5 Obligations gén. > **6 Pièces** > 7 Attestation

Les documents à joindre

Selon votre profil vous devez joindre des documents spécifiques.

Pour tous les bénéficiaires | Entreprises | Associations | Etablissement public | GIP

- Attestation de régularité fiscale et sociale 
- Attestation de non assujettissement à la TVA le cas échéant
- Etat récapitulatif des recettes nettes générées par l'opération le cas échéant
- Document attestant de l'engagement de chaque financeur publics (certifications des co-financeurs ou lettres d'intention, conventions et/ou arrêtés attributifs), et privé le cas échéant

Dans le cadre de la simplification, vous n'avez plus à déposer les pièces marquées du logo . La Région se les procure directement auprès des administrations de référence.

J'autorise le Conseil Régional d'Aquitaine à récupérer auprès des autorités administratives compétentes les documents utiles à l'analyse de mon dossier. Cette autorisation porte sur les documents présentant le logo APS dans la liste précédente.

Je n'autorise pas le Conseil Régional d'Aquitaine à récupérer auprès des autorités administratives compétentes les documents utiles à l'analyse de mon dossier. Je joins moi-même ces pièces dès à présent à mon dossier.

Pièces jointes

Les champs marqués d'un astérisque(*) doivent être obligatoirement renseignés.
L'icône  positionné sur certains champs permet d'afficher une aide contextuelle.

Penser à cocher

Ajouter des Pièces jointes

Liste des formats de pièces acceptées : pdf; doc; docx; xls;xlsx; jpg; jpeg; bmp; png; txt; gif; ppt; pptx

Liste des caractères autorisés : minuscules a-z, majuscules A-Z, chiffres 0-9, caractères spéciaux àââççèééëñòùüüï'._()[]{}-

La taille maximale d'un fichier est de 10 Mo pour un total de 50 Mo

Pièces jointes 0

Ajust de pièces jointes

Taille maximale par fichier : 10 Mo - Taille maximale totale : 40 Mo

Aucun fichier sélectionné.

Cliquez sur « Parcourir » pour sélectionner les fichiers sur votre ordinateur

Cliquez sur « Joindre » pour les ajouter à votre demande d'aide

Etape 7 : Attestation

Cette dernière étape correspond à l'attestation sur l'honneur du porteur de projet. Une fois cette dernière étape validée, le dossier devient disponible pour le service instructeur.

Dossier FEDER-FSE-2015-39410

1 Dossier 2 Rattach. au PO 3 Projet 4 Plan de fin. 5 Obligations gén. 6 Pièces 7 Attestation

7 Attestation

Attention

- Toute opération achevée avant la date de dépôt de la demande d'aide ne pourra pas être financée.
- L'accusé réception du dossier complet ne vaut pas acceptation de l'aide par l'autorité de gestion.

Attestation sur l'honneur du porteur

J'atteste sur l'honneur :

- L'exactitude des renseignements,
- La régularité de la situation fiscale et sociale,
- Ne pas avoir sollicité d'autres ressources publiques et privées que celles présentées dans le plan de financement,
- Ne pas avoir sollicité d'autres fonds européens pour financer les dépenses de cette opération,
- Ne pas faire l'objet d'une procédure liée à des difficultés économiques,
- Que le projet n'est pas achevé au moment du dépôt de mon dossier complet auprès du Service Instructeur,
- A fournir toute pièce complémentaire jugée utile pour instruire la demande et suivre la réalisation de l'opération,

L'inexactitude de ces déclarations est susceptible de générer un reversement partiel ou total de l'aide.

J'atteste avoir pris connaissance des éléments ci-dessus*

Imprimer

Précédent Annuler Enregistrer Valider

Les champs marqués d'un astérisque(*) doivent être obligatoirement renseignés.
L'icône (?) positionné sur certains champs permet d'afficher une aide contextuelle.

Cette notice sera complétée dès que possible pour vous guider dans votre demande de paiement